

AIDE A LA LICENCE SPORTIVE

Pour cela il faut être :

- 1 Un habitant de la commune
- 2 Scolarisé de la maternelle jusqu'à la fin du collège

La démarche est simple :

Étape 1 :

Présente-toi en Mairie afin de remplir un formulaire de demande d'aide

Étape 2 :

Munis-toi des pièces justificatives suivantes :

- ☺ Ta pièce d'identité ou livret de famille
- ☺ Justificatif de domicile du chef de famille ou du responsable légal
- ☺ Facture acquittée du club
- ☺ RIB

PARTICIPATION DE **30 €**